**FICHE D’INSCRIPTION STAGE PARAPENTE**

**SIV ANNECY JUIN 2025**

|  |
| --- |
| Nom : Prénom : |
|  |
| Date de naissance : |
|  |
| Adresse : |
|  |
| Code postal : Ville : |
|  |
| Mail : |
|  |
| Mobile : |
|  |
| C.M.C.A.S. de : S.S.A. de : |

**Début et fin du stage :**

**du vendredi 13 juin 18h00 au dimanche 15 juin 2025 18h00 (voir notice explicative)**

|  |  |
| --- | --- |
| Prix du stage parapente | 460 € |
| Participation Aneg 50% | 230€ |
| Hébergement & restauration | Non compris |
| Reste à charge par stagiaire | **230 €** |

**Contact inscription :**

Frédéric BONNEL - 06 21 09 18 98

frederic.bonnel@enedis.fr

141 rue des Tonneliers 30310 Vergèze

**Dossier d’inscription :**

🞎 - Fiche d’inscription

🞎 - Attestation carte ACTIV 2024-2025

🞎 - Montant de la participation par chèque bancaire à l’ordre de l’ANEG

🞎 - Licence 2025

🞎 - Carte ANEG 2025 validée (téléchargeable sur le site Aneg.fr)

**Note explicative**

Tous les stages de l’ANEG s’inscrivent dans une démarche pédagogique consistant à s’engager dans un processus commençant d’abord par découvrir le parapente, d’apprendre les bases de ce sport et ensuite de progresser dans sa pratique.

Ils sont ouverts à tous les ouvrants-droit et ayants-droit de la CCAS âgés de 15 ans et plus (voir conditions particulières en dessous de 18 ans) et qui ont satisfait à une visite médicale. (voir conditions sur le site de la FFVL)

**Pour les personnes en situation de handicap (pax exemple malentendant), il est demandé de prendre contact avec le responsable de stage afin qu’il puisse prévoir avec l’école les moyens techniques adaptés à l’activité.**

La participation demandée au stagiaire est calculée en fonction du coefficient social. Le 1% intervient pour 50% minimum du coût de l’activité technique. (60% pour le stage débutant).

La restauration et l’hébergement restent à 100% à charge du stagiaire.

S’agissant d’un forfait, aucun remboursement n’est effectué, à l’exception d’évènements exceptionnels et si le stage ne s'est fait que partiellement. Cet éventuel remboursement sera traité uniquement sur place, avant le départ du stage, avec le responsable désigné.

**La licence assurance (obligatoire) n’est pas incluse dans la participation**. Elle est souscrite, en début de saison, auprès de la fédération ou dès le début du stage auprès de l’école FFVL.

Les invités (Hors ANEG) ne sont acceptés qu’exceptionnellement et sur accord du responsable de la Commission VLPM. En tout état de cause ils ne pourront occuper la place, liée au quota, d’un stagiaire ANEG.

La liste des candidats stagiaires est arrêtée 15 jours avant la date du stage. Les inscriptions après clôture de cette liste seront soumises à la décision du responsable de stage.

**Une fois inscrit, l’annulation de la participation ne peut être réalisée uniquement que sur présentation d’un certificat médical.**

***Important : Les inscriptions ne seront prises en compte qu’après réception du dossier d’inscription complet et du paiement de la participation. (chèque encaissé à l’issue du stage).***

L’inscription entraîne obligatoirement l’adhésion à l’ANEG. Cette adhésion **(20€ non remboursable)** est obligatoirement souscrite en ligne sur le site l’Aneg.fr, soit en début d’année, soit au moment de la constitution de votre dossier. L’adhésion à une SSA est également obligatoire, la validation par son Président conditionne l’accès aux stages ANEG.

**Le stage se déroule du vendredi 13 juin à 18h00 au dimanche 15 juin 2025 à 18h00.**

**Briefing le vendredi (avec vérification du matériel dont secours) et vols les samedi et dimanche.**

Le programme du stage est décrit dans la Fiche Technique.

**Important :** **L’hébergement et la restauration ne sont pas compris dans le montant de la participation.**

Il est conseillé de séjourner au Camping Sandaya La Nublière, 30 Allée de la Nublière, 74210 Doussard (Annecy), ou à proximité.

Se rapprocher de l’accompagnateur ANEG afin de grouper les demandes et de bénéficier de tarifs préférentiels.

De même, les repas pourront être organisées entre les stagiaires.

La formation est effectuée par l’**école FFVL Go2Fly**, Camping Sandaya La Nublière

Elle met à disposition : une navette, un bateau de sécurité, un portique, une salle de cours

**Nombre de participants minimum : 6**

**Nombre de participants maximum : 7**

**Un accompagnateur ANEG suivra le stage.**